



## justificatifs,papiers....preuves....visa

Par **vhkkf**, le **16/03/2011** à **12:09**

bonjour,

je suis française et vit en France.mon compagnon est bangladeshi et vit au bangladesh.nous avons fait une première demande de visa pour qu'il puisse séjourner quelques temps en france (quelques mois ou moins)...j'ai joint a la demande de visa uniquement une attestation d'accueil que j'ai faite pour lui a la mairie de ma commune, attestation standard...le visa lui a été refusé car : "le dossier ne leur permet pas de voir :

- 1) les conditions dans lesquelles il va séjourner
- 2) l'objet de son séjour
- 3) il n'on pas eu les preuves qu'il retournera au bangladesh avant l'expiration de son visa."

j'aimerais savoir quels documents je dois leur fournir :

- 1)pour prouver nos bonnes intentions
- 2)pour prouver qu'il retournera dans son pays après
- 3)pour prouver que j'ai un emploi et une situation stable.

Toute aide et tous conseils nous seront précieux....merci a tous par avance.

Par **Domil**, le **16/03/2011** à **14:00**

Avez-vous fait transcrire le mariage en France ?

Par **vhkkf**, le **16/03/2011** à **21:20**

bonsoir, tout d'abord merci pour votre intérêt..., et pour vous répondre : nous ne sommes pas mariés il n'est jamais venu en france (une 1ère demande de visa a été faite et refusée)...

Par **Domil**, le **16/03/2011** à **22:18**

Alors le problème ce ne sont pas vos revenus, ce sont les siens. Ce n'est pas vous qui devez avoir un travail stable, mais lui.

Il doit donc donner son contrat de travail en CDI, l'autorisation d'absence de son employeur en indiquant la période. Il a de la famille dans son pays ? des enfants ?

Par **vhkbf**, le **18/03/2011** à **09:37**

merciiii....oui il a de la famille dans son pays (parents+soeurs), non il n'a pas d'enfant.il travail dans la photographie et en meme temps est toujours étudiant dans la photographie (école).